



Chères Huttenheimaises, Chers Huttenheimois,

Les jours raccourcissent déjà, les températures semblent diminuer, les enfants ont retrouvé le chemin de l'école, les parents ont repris leurs activités professionnelles, en quelque sorte « la routine ».

La période estivale aura été plus que chaude. Cette canicule record est à l'origine d'une sécheresse qui aura certainement de lourdes conséquences pour un grand nombre de producteurs et exploitants. Quant aux personnes les plus fragiles, elles respirent enfin mieux. Je souhaitais vous rappeler, qu'une cellule « plan canicule » existe à Huttenheim. Ce plan consiste à identifier les personnes vulnérables, en situation d'urgence, susceptibles d'avoir une aide en faisant appel à la mairie. Un groupe de conseillers est ensuite chargé d'apporter cette assistance individualisée.

Cependant, les fortes chaleurs ont aussi fait le bonheur des nombreux estivants, qui ont pu s'adonner aux joies de la baignade et à la construction de châteaux de sable entre autres, sur le site de notre plan d'eau. C'est une aubaine pour notre commune qui a ainsi enregistré une affluence record.

La commune peut également se réjouir de l'obtention d'une deuxième fleur au concours régional des villes et villages fleuris. Les membres du jury ont estimé que les aménagements floraux et paysagers retenaient l'attention par leur qualité et leur diversité. L'équipe municipale et moi-même souhaitons remercier toutes les personnes qui s'impliquent dans cette démarche pour fleurir et embellir notre cadre de vie.

Le chantier en cours dans les rues du Général de Gaulle et de Benfeld cause, quant à lui, de par son envergure, d'énormes problèmes de circulation, mais et vous le savez bien, aucun chantier ne peut se faire sans désagrément. La situation se débloque néanmoins : l'enrobé sur la chaussée est posé et les travaux restants seront finalisés courant de l'automne.

D'autres projets de voirie sont en cours de réalisation : l'aménagement de la rue de l'église, la remise à niveau de la signalisation et le rebouchage des « nids de poule », dans le but de niveler les chaussées dégradées (remise en état du passage souterrain).

Un autre grand chantier, annoncé dans notre programme et qui va démarrer en juin 2016, est déjà à l'étude : il s'agit de la rénovation dans son intégralité de notre école élémentaire avec création d'une liaison entre les deux bâtiments.

En espérant que la reprise s'est déroulée dans de bonnes conditions pour vous tous, je vous rappelle que l'équipe municipale et moi-même sommes disponibles pour vous accompagner dans vos démarches et traiter les problèmes du quotidien.

A très bientôt

Votre Maire

Jean-Jacques BREITEL

Les écoles du village : rentrée scolaire 2015-2016

❖ Un nouveau directeur à l'école élémentaire.



Le jour de la rentrée, l'école élémentaire accueillait 166 élèves répartis dans 7 classes, et 3 nouveaux enseignants : Pascale GAGNEPAIN (CM1-CM2), Stéphane THOMINET, qui assure également la fonction de direction, et est déchargé par Stéphanie PFLEGER (CM1-CM2).

L'équipe pédagogique a fait des choix qui paraîtront comme autant de nouveautés : les 7 classes fonctionnent en double niveau, un peu comme des "classes jumelles" ; de nombreux décroisements sont mis en place (en sciences notamment).

Ainsi Liliane GABRIEL et Anne ZIRN ont toutes les deux en charge les CP-CE1 (2 classes de 21 élèves), tandis que Stéphanie DATTISCHES et Betty WILLMANN accueillent des CE1-CE2 (2 classes de 24 élèves).

Trois classes de CM1-CM2 équilibrées ont vu le jour : Marianne MULLER et les 3 nouveaux enseignants cités plus haut en ont pris les rennes.

Les enseignants sont accompagnés dans leurs tâches éducatives par Anne Lorraine HIRTH (remplaçante ZIL), Jacqueline HUCK (EVS en charge du secrétariat), Semra KORUCU et Cathia GATEAU (AVS auprès d'enfants en situation de handicap), Valérie ARBOGAST et Marielle DROUET (intervenantes en religion), Patrick SCHALLER (rééducateur) et Bertrand LOTZ (psychologue scolaire RASED), Anne SCHNELL et Erika FAIGAUKU (agents d'entretien).

❖ A l'école maternelle

L'équipe enseignante reste inchangée.

98 enfants sont répartis en 4 classes comme suit :

- Laurence DUFLOT : 25 petits
- Virginie ROSSI : 24 petits-moyens
- Elisabeth DUBIEF : 25 moyens-grands
- Audrey FASSEL (directrice) et STEGEL Mylène (décharge) : 24 grands



Nouvelles Activités Péri-Educatives (NAPE)

Vers une éducation un peu plus populaire, qui mise sur l'intergénérationnel au travers de la transmission des savoirs.

Programmation 2016 :

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Tout s'est bien passé !

Les activités NAPE, quant à elles, n'ont pas encore reprises. A ce jour, il est prévu que les cours d'alsacien se poursuivent une fois par semaine, le jeudi, à compter du 24 septembre.

D'autres activités artistiques seront prévues par la commune : la communication sera faite via l'école. Afin d'affiner la programmation jusqu'à la fin de l'année scolaire, un sondage sera organisé avec le concours de la COCOBEN et par le biais des écoles, les enfants pouvant s'inscrire à plusieurs NAPE.

Les premiers ateliers démarreront après les vacances de la Toussaint, pour les autres, après les vacances de Noël.

Pour les enfants qui ne sont pas inscrits au périscolaire, il leur sera loisible de s'inscrire via le formulaire distribué dans les écoles ou de prendre contact avec Mireille HURST, adjointe en charge des NAPE.

Dates à retenir

- ☞ **Samedi 14 novembre** : fête des lanternes
- ☞ **Dimanche 29 novembre** : Fête de Noël de nos aînés à la salle polyvalente
- ☞ **Dimanches 6 et 13 décembre** : Elections Régionales

Fleurissement du village : les belles fleurs récompensées

Début août, le jury régional du concours des villes et villages fleuris a sillonné l'Alsace du nord au sud. A l'issue de ces visites, il a été décidé d'attribuer des nouvelles fleurs pour récompenser les communes méritantes, dont HUTTENHEIM, qui obtient ainsi **une deuxième fleur**.



Lors du passage dans le village, notre Maire, Jean-Jacques Breitel et Bernard Pflieger, adjoint responsable du fleurissement ont accueilli le jury composé d'élus et de professionnels (horticulteurs, responsables d'espaces verts) sous la présidence de Marie-Reine Fischer (également vice-présidente du Conseil Général et présidente de Tourisme Alsace). La Présidente a présenté en quelques mots notre village à l'ensemble du jury, avant d'en faire le tour en bus, en compagnie de nos deux élus qui avaient la responsabilité d'en faire la présentation en trente minutes. A eux d'en faire l'éloge, agrémente la visite avec des faits historiques, sans omettre de répondre aux multiples questions posées : *Quel est le budget consacré au fleurissement ? , Qu'en est-il de l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires ? , Quelles mesures sont mises en œuvre pour l'économie d'eau et la protection de l'environnement ?*



La grille d'évaluation retient ces paramètres, mais aussi la diversité des espèces choisies et leur pertinence, tout comme la qualité de l'entretien, pour juger équitablement l'ensemble des communes ayant fait la démarche de solliciter une nouvelle fleur.

Les représentants de notre commune n'ont pas manqué d'évoquer les difficultés liées à la sécheresse et de rappeler, que la baisse des dotations entraîne une réduction du budget fleurissement, d'où l'importance des nombreux concitoyens à œuvrer aux côtés des employés communaux pour embellir le village.

Cette nouvelle fleur est une manière de récompenser tous les acteurs pour l'investissement accompli au quotidien.

La fin des travaux... et un feu « récompense »

Les travaux des rues du Général de Gaulle et de Benfeld, qui ont occasionné une gêne considérable pendant tout l'été, sont en train de s'achever. A présent, nous pouvons déjà profiter d'une chaussée confortable, en attendant que les trottoirs soient aménagés fin septembre, début octobre. L'aménagement des espaces verts sera finalisé pour le printemps prochain.



Le projet d'aménagement de la principale rue traversant le village, depuis son centre jusqu'à Benfeld, avait également pour objectif d'améliorer la sécurité, et d'inciter les automobilistes à rouler moins vite. Une voie centrale de « tourne à gauche » a ainsi été réalisée au droit du projet de construction de la pharmacie. Cet aménagement sert à la fois de dispositif de ralentissement et permet de faciliter les mouvements d'accès à l'officine, puisqu'il est possible de s'y arrêter avant de franchir la deuxième voie lorsqu'on vient du centre du village, où en repartant vers Benfeld.

Par ailleurs, un feu tricolore « récompense » sera mis en place au carrefour des rues du Général de Gaulle, de Benfeld, des Vosges et de la Rivière ; ce feu contribuera également à faciliter les échanges. Le feu vert « récompense » fonctionne ainsi : il est au rouge en permanence et passe au vert sur la voie principale lorsque la voiture respecte la vitesse limite de 50 km/h. Sur les voies latérales, le feu passe au vert lorsqu'un véhicule s'approche et que la voie principale est libre.

Ces équipements devraient contribuer à améliorer la sécurité, mais ne pourront pas se substituer au bon comportement de chacun et au respect mutuel, afin que la route puisse être partagée entre tous!



Modification de la signalisation :

Dans un but d'améliorer la sécurité de tous, des modifications de signalisation routière seront effectuées au début de l'automne.

Rue de la Forêt: La vitesse de cette voie, en dehors de l'agglomération, sera limitée à 50 km/h (au lieu de 40 km/h actuellement), nécessitant la pose de nouveaux panneaux.

Les zones de ralentisseurs et de passages pour piétons seront, quant à elles, limitées à 30 km/h.

En effet, en France, les paliers courants de limitation de vitesse, pour les véhicules de moins de 3,5 tonnes en conditions normales de circulation, varient par tranches impaires de dizaines (30, 50, 70, 90, 110, 130 km/h). Les modifications décrites ci-dessus permettront ainsi d'être en adéquation avec la norme.

Aux entrées dans l'agglomération :

De nouveaux panneaux d'entrée d'agglomération, avec la double mention, en alsacien, seront placés aux entrées du village :

Rue du 1^{er} décembre : devant le Sud-Hôtel, afin d'être visible à la sortie de l'échangeur ;

Rue de Benfeld : à la limite réelle entre les deux communes ;

Rue de la Forêt : l'ancien panneau Michelin, devenu vétuste, sera remplacé et placé avant l'aire de jeux.

Rue de la Truite : à la limite du ban communal en venant de Benfeld.

D'autres panneaux de signalisation de police, devenus trop vétustes ou illisibles, seront également remplacés.

Si vous constatez des panneaux illisibles près de chez vous, merci de le signaler en mairie. Ils feront l'objet d'un remplacement ultérieur.

Modification de la rue de l'Eglise

Un échange de terrain entre la commune et la famille de feu Mme Feltz a été validé par le Conseil Municipal, afin de ramener le débouché de la rue de l'Église à une seule voie permettant ainsi de sécuriser l'accès vers la rue du 1^{er} décembre. La rue passant devant la maison est à présent condamnée et intégrée à la propriété privée.

Après démolition de la grange, un trottoir de 1,40 m de large et une voie de 5,50 m, comme ailleurs dans la rue ont été réalisés. L'espace restant est aménagé dans l'esprit d'une cour de ferme, telle qu'elle existait jadis (sur le plan napoléonien), avec des arbres à haute tige rappelant le volume de la grange après démolition

La limite entre les propriétés est matérialisée par une clôture.



Démolitions prévues sur le site ERGE

Un permis de démolir a été accordé à la société Arts et Bat, représentée par M. Geiler, en date du 26 août 2015. Ce permis porte sur la démolition des bâtiments industriels de type métallique ou en béton, sans valeur historique, et des bâtiments dont la structure est tellement dégradée que la réhabilitation est jugée impossible.

Les bâtiments en maçonnerie de pierre et de brique, seront quant à eux conservés et intégrés dans un projet d'urbanisation à vocation d'habitat. Il est également prévu de conserver les marques du passé industriel du site (cheminée, turbines,...)

Selon le planning connu à ce jour, les travaux commencent le 21 septembre 2015 par le désamiantage et seront terminés avant la fin de l'année 2015.



Parallèlement, une révision du PLU a été approuvée par le Conseil Municipal, en juillet 2015, afin de convertir la friche industrielle en terrain à vocation d'habitat. Un article plus précis paraîtra dans le bulletin communal de fin d'année.

Balade estivale le long de l'III

En cherchant un peu de fraîcheur en soirée après les chaudes journées de cet été, nous avons été nombreux à nous promener le long de l'III. Zoom sur cette rivière et ses abords...

Le Service Régional de l'III Gestionnaire et propriétaire de l'III domaniale

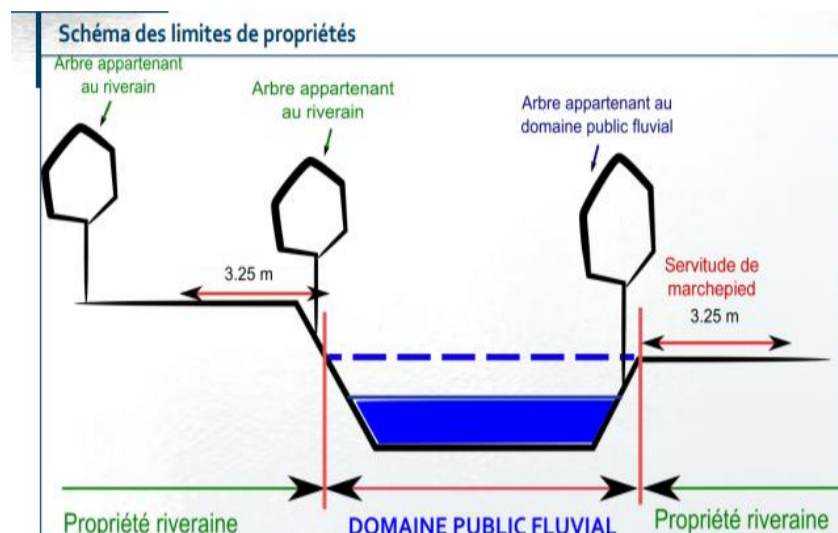
Depuis 1918, le Service Régional de l'III assure la gestion du domaine public fluvial de l'III de Colmar à Strasbourg. Précédemment service de l'Etat, hommes et moyens techniques ont été transférés en 2010 à la Région Alsace. Ses missions et ses moyens ont progressivement évolué pour s'adapter aux équipements et aux objectifs environnementaux actuels. L'III Domaniale s'étend de Colmar à Strasbourg et est constituée de 218 km de cours d'eau et de 78 ouvrages, zone d'intervention du Service Régional de l'III, situé Parc du Murgissen à Erstein <http://www.region.alsace/region-alsace/le-service-regional-de-lill-gestionnaire-et-propretaire-de-lill-domaniale>

Les missions du Service Régional de l'III

- Surveillance, manœuvre et entretien des aménagements (barrages, digues, canal de dérivation) afin de réguler le débit d'eau pour protéger la ville de Strasbourg des crues de l'III tout en soutenant la navigation et la production hydroélectrique en étiage ;
- Interventions sur le cours d'eau : enlèvement des embâcles, replantation, restauration d'annexes hydrauliques, faucardage, gestion des plantes invasives, entretien de la ripisylve afin d'éviter les embâcles présentant un risque pour les infrastructures et zones habitées en cas de crues ;
- Gestion des droits de pêche, du foncier et des autorisations d'occupation du domaine public (ponts, embarcadères, rejets d'assainissement, pompes à chaleur), respect de la servitude de passage de 3,25m, le long de l'III.

Un schéma de Gestion globale de l'III adopté le 16 mai 2014 : 14,7 Millions d'euros d'investissements sur les 10 ans à venir

- Amélioration de la connaissance de l'III et de ses enjeux techniques, environnementaux et économiques,
- Modèle hydraulique de simulation des crues,
- Programme d'actions concrètes pour concilier développement économique et reconquête des milieux naturels (rénovation de barrages, restauration d'annexes hydrauliques, développement touristique et hydroélectrique...)



L'aménagement d'un embarcadère : un atout pour le développement touristique

Au début de l'été, après la période de nidification des oiseaux, le ponton déjà existant, rue de la Forêt, a été réhabilité et une rampe de mise à l'eau des embarcations légères a été créée.

Ces travaux, impulsés par la Fédération de Pêche, qui participe à hauteur de 20%, mais également financés par la Région Alsace pour 60%, ont été réalisés par la commune : belle réalisation, la première en son genre sur l'III, qui a déjà profité à de nombreux kayakistes

La modification de la passe à poissons et l'installation d'un dispositif de vidéo-comptage pour une meilleure connaissance du milieu

Créée en 1986 lors de la mise en place de vannes coulissantes sur les 5 passes du barrage (Disch), la passe à poissons a été modifiée au printemps de cette année, afin de la rendre plus accessible aux poissons en montaison. Elle a été équipée d'un dispositif de vidéocomptage, composé d'une caméra et d'une plaque lumineuse situés de part et d'autre d'un couloir, permettant de filmer les poissons lors de leur passage. Ce dispositif a pour objectif de mieux connaître la rivière et sa population piscicole. Le dispositif porte ses fruits, puisque, depuis sa mise en service début juin 2015, quelque 3000 poissons l'ont empruntée pour remonter la rivière.

Cette installation pilote se veut être pédagogique et peut faire l'objet d'une visite organisée avec le Service Régional de l'III et l'Association Saumon-Rhin.



Un saumon à Huttenheim

Le dépouillement des enregistrements vidéo est fait par l'Association Saumon-Rhin www.sauumon-rhin.com. Il a permis d'identifier un saumon, passé sur la station le 10 juin dernier. Une truite de mer a également été enregistrée, quelques jours auparavant ainsi qu'une quarantaine d'anguilles entre début juin et fin août. Ces trois espèces sont des grands migrateurs.

Le saumon vient se reproduire dans la rivière dans laquelle il est né, après avoir grandi dans la mer.

L'anguille, quant à elle, naît dans les mers antillaises et vient grandir dans nos cours d'eau.



L'installation d'une halte équestre

Qu'est ce qu'une halte équestre ?

Une halte équestre se compose d'une barre, équipée d'anneaux d'attache et située dans une zone permettant l'attache des chevaux en toute sécurité et ne gênant pas le passage des autres usagers. Il existe des **haltes de midi** (situées sur les aires de pique-nique à mi-chemin d'un tracé équestre) et les **haltes de curiosité** (pour découvrir le riche patrimoine alsacien).

Ce projet institué par le **Comité Régional de Tourisme Equestre** (www.alsace@cheval.com) est une opportunité que le conseil municipal a souhaitée saisir afin de permettre aux cavaliers de passage de profiter du cadre idyllique et tout à fait adapté des abords de l'III. Cette installation permettra de renforcer l'attrait touristique de notre ban communal.

Le service technique assurera le montage et l'installation du matériel fourni par le Comité Régional de Tourisme Equestre Alsace.

HALTE EQUESTRE



Des nouvelles des Sapeurs-pompiers

❖ Batterie-Fanfare

Fière de son entité, la batterie-fanfare des sapeurs pompiers de Huttenheim-Sermersheim, puise ses valeurs dans le patriotisme. Toujours engagée pour défendre le Folklore et les traditions musicales de notre République, ainsi que les traditions des sapeurs-pompiers, d'où le port de l'uniforme.

C'est en 1924 que fut créé le corps des sapeurs pompiers de Huttenheim. Peu de temps après naissait la batterie-fanfare. Les musiciens de cette formation étaient à l'époque des membres du corps. Leurs enfants reprenaient successivement le flambeau et ceci génération après génération. Renforcée par quelques musiciens de Sermersheim dans les années 2000, cette formation a fait des progrès constants grâce à la volonté de ses musiciens.

Affiliée à l'Union des Fanfares de France depuis 2009, la batterie-fanfare a participé successivement aux concours nationaux de Mulhouse en 2010 et Caen en 2012, pour accéder à la 1^{ère} division au niveau national. Suite à une réduction subite des effectifs, l'invitation au concours national de Lille qui s'est déroulé en mai 2015, a été déclinée, ce qui fut une énorme déception pour l'ensemble des musiciens. Le 27 septembre 2015, la participation au concours régional à Sundhouse, permettra un reclassement au niveau de l'UFF. Derrière tous ces résultats, il y a énormément de travail et d'abnégation de la part des musiciens, malgré leurs différences de niveaux. En effet, une batterie-fanfare n'est pas un groupe de personnes qui font du bruit comme certains s'obstinent à vouloir le faire croire.

Depuis peu, la batterie-fanfare a refait un grand pas en avant, en apportant à son répertoire des marches traditionnelles de l'armée française. Elle interprète avec grande fierté notre Hymne National lors des différentes cérémonies.

Pour que ces mélodies continuent à raisonner dans notre village, ainsi que dans les communes voisines, un appel est lancé à toutes les personnes qui pratiquent un instrument ou qui s'y intéressent.

La Batterie-Fanfare a un besoin urgent de compléter ses effectifs. Etre musicien au sein de la batterie-fanfare de Huttenheim n'impose pas d'être sapeur-pompier avant tout, mais impose une rigueur quant au port de l'uniforme. Les musiciens sont membres de l'amicale des sapeurs-pompiers et s'acquittent d'une modique cotisation annuelle, afin de bénéficier des avantages de celle-ci.

Pour tout renseignement, vous pouvez directement les contacter à la caserne des sapeurs-pompiers de Huttenheim qui se situe derrière l'école élémentaire, les vendredis soirs à 20 h30, lors des répétitions.

Vous pouvez également contacter par téléphone :

- Le Chef de musique, Sébastien JAEGER 06 63 35 13 66
- Le Tambour-Major, Guillaume SIFFERT 06 83 88 72 57



❖ Manœuvre estivale

Mardi 28 juillet à 19h, deux camionnettes sont entrées en collision au carrefour des rues des Petits Champs, Baron Meuziau et John Kennedy au centre du village. Il ne s'agissait heureusement que d'un exercice pour les sapeurs-pompiers...

Les quatre occupants (deux dans chaque véhicule) sont grièvement blessés. Trois d'entre eux doivent être désincarcérés. Une première équipe de pompiers du corps local est rapidement présente, sous la direction du lieutenant Siffert, pour bloquer les quatre voies d'accès, sécuriser les lieux et

prodiguer les premiers soins aux victimes. Quelques minutes après, le chef de groupe et une deuxième équipe arrivent en renfort avec de gros moyens d'intervention tels qu'un véhicule de balisage (VBAL), deux ambulances (VSAV) et un camion fourgon équipé du matériel de désincarcération (FPTSR).

Prendre conscience de l'importance des décisions et actions des premiers secours.



Unissant leurs efforts et leur savoir-faire, les soldats du feu mettent tout en œuvre pour sauver les blessés graves. Alors que certains restent auprès de ces derniers pour les reconforter et les sécuriser, d'autres tronçonnent, scient et écartent les tôles des habitacles pour en extraire les victimes dans les

meilleures conditions.

Cet exercice, mis sur pieds par le sergent Feuerer, avait pour but de permettre aux pompiers de prendre conscience de l'importance des décisions et actions du primo-intervenant, de mettre en pratique les techniques de la sécurité routière, de se perfectionner en secourisme et de se familiariser avec les multiples outils d'intervention. L'exercice qui aura duré près d'une heure s'est déroulé sous l'œil observateur du maire, en présence de nombreux spectateurs.

Les pompiers doivent également assurer leur propre sécurité.

Cet objectif fut pleinement atteint. C'est ce qu'a exprimé le capitaine Boehm du Centre de secours de Benfeld et superviseur de l'opération, lors du débriefing. Ce dernier a également souligné que, si les pompiers sont là pour sauver la vie d'autrui, ils doivent aussi assurer leur propre sécurité en veillant notamment à la bonne utilisation des engins et outils qu'ils sont amenés à mettre en oeuvre lors des interventions bien souvent périlleuses.

Après le repli du matériel et le nettoyage des lieux, les pompiers locaux et ceux de Benfeld se sont retrouvés à la caserne de Huttenheim pour partager le verre de l'amitié offert par la commune.

La Maison du Soleil

Après la trêve estivale, nos séniors reprennent, à leur tour, le chemin de la Maison du Soleil, un mercredi par mois, à la salle polyvalente.



Prochaines dates :

14 octobre et 25 novembre.

Possibilité d'être cherché au domicile.

Renseignements : Bernard PFLEGER 03 88 74 00 76

Auguste SCHNAITER 03 88 74 48 44

Liste électorale

Exceptionnellement et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrits sur les listes électorales pour pouvoir participer aux élections régionales des 6 et 13 décembre, les demandes d'inscriptions déposées jusqu'au 30 septembre seront prises en considération dès l'année 2015.



Les 6 et 13 décembre
Je vote

Avant le 30 septembre
Je m'inscris

Les demandes déposées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1^{er} mars 2016.

Un nouveau prêtre

Ordonné prêtre le 27 juillet 1997, le **Père Folhase KIKIENGE** est originaire du CONGO-KINSHASA, où il a servi successivement comme professeur au petit séminaire et recteur d'un lycée catholique, période durant laquelle, il a également donné de son temps en tant que curé d'une communauté de paroisses.

En Alsace, depuis quelques années déjà, il a été au service de la communauté de paroisses du Kochersberg (Truchtersheim), tout en résidant à Kuttolsheim.

Ensuite, il a servi dans la communauté de paroisses de Mutzig, avec résidence à Niederhaslach, puis à Haguenau (communauté de paroisses Saint Nicolas et Saint Joseph), d'où il arrive.

Confronté à des ennuis de santé ces dernières années, le Père Folhase, père coopérateur, espère, autant que faire se peut, reprendre la rédaction de sa thèse en doctorat (sociologie) interrompue brutalement.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre communauté de paroisses et lui offrons l'hospitalité dans notre presbytère. Merci à tous les concitoyens de lui réserver un chaleureux accueil.

